

# Notes du mont Royal

[www.notesdumontroyal.com](http://www.notesdumontroyal.com)

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DU DOCUMENT

Revue «*Péninsule*»

*Jacques NÉPOTE*

**VARIATIONS SUR UN THÈME  
DU BOUFFON ROYAL  
EN ASIE DU SUD-EST PÉNINSULAIRE**

Dès 1972, la revue attirait l'attention<sup>1</sup> sur un thème littéraire d'aventures remarquablement célèbre : celui d'un personnage que la version laotienne appelle le « novice défroqué au thé » (*Xieng Mieng*) ; il est aussi connu sous le nom de *Thanonśay* qui renvoie à un champ plus solennel, celui de la langue pâli. Il reste que ce texte est reçu comme anecdotique au point qu'il n'en existe pas de texte de référence, mais des recueils ouverts d'une trentaine de petits récits anonymes, d'une demi-douzaine de pages en moyenne.

Ces récits rapportent les goujateries et les farces d'un jeune homme astucieux et réputé porteur d'une certaine aura religieuse sérieuse (c'est un « novice ») qui s'amuse à rouler tout le monde, à commencer par ceux qui relèvent de la catégorie de ses « maîtres » selon une thématique plus générale qui est un des poncifs des littératures sud-est asiatiques<sup>2</sup> ; et comme ces aventures oscillent entre la plaisanterie et une trivialité pouvant aller jusqu'à la scatologie, ces récits paraissent n'avoir d'autre portée que ludique. Il semblerait donc que se soit un simple jeu 'littéraire' de défolement et de

---

<sup>1</sup> BOUNTHANH VONGHACK, « Les contes de Xieng Mieng, traduction libre », *Bulletin des Amis du Royaume Lao* 7-8, 1972 (1-2), 1972, pp. 1-51.

<sup>2</sup> Voir le conte cambodgien sur les aventures du *Maître et de l'Élève*, RCLC I, n°12 *Rioen grū n̄n siss*.

délassement, expression peu raffinée de formes marginales d'une certaine culture populaire, pour un public enfantin ou un peu rustique, dont les expressions gratuites et invraisemblables valent surtout pour le comique qu'elles suscitent et pour leur capacité de divertissement. Au mieux y voit-on un texte de satire sociale.

Qu'en penser, sachant que l'orientation générale de la littérature laotienne est – à l'image de ses sœurs d'Indochine – plutôt didactique et de bon goût<sup>3</sup>.

### I. REMISES EN CONTEXTES ET PORTÉE DU PERSONNAGE

Le premier étonnement tient au fait que les autorités culturelles laotiennes, plutôt enclines au sérieux, se sont attachées à sa valorisation<sup>4</sup>. On adjoindra à cet étonnement le fait que ce texte est reçu comme un modèle pour une certaine catégorie d'écrivains patentés<sup>5</sup>, ainsi que pour plusieurs hommes politiques réputés sérieux<sup>6</sup>. Comment comprendre ce paradoxe ?

La méthode d'approche nous paraît être d'élargir encore le contexte, en prenant en compte deux données complémentaires :

- 1°) Cette histoire n'est pas un isolat : elle se retrouve dans la plupart des pays d'Asie du Sud-Est, et avec le même succès, le héros portant seulement un nom différent : Si Thanon Say au Siam<sup>7</sup>, Thmenh Chey au Cambodge<sup>8</sup>, Trang Quynh au Viêtname<sup>9</sup>, Ida Talaga à Bali<sup>10</sup>, et bien d'autres encore<sup>11</sup>.

<sup>3</sup> Voir FINOT, Louis, *Recherches sur la littérature laotienne*, Hanoï, BEFEO XVII (5), 1917, 218 p. ; PHIMMASONNE, Phouong, « La littérature [laotienne] », *France Asie* 118-120, Présence du Royaume Lao, 1956, pp. 1006-1013 (voir en particulier p. 1009).

<sup>4</sup> *Xieng Mieng*, 2 fascicules, Vientiane, Comité Littéraire, 1956 ; *Nangsu Sieng Hmieng* [La légende de Sieng Mieng], Vientiane, Comité Littéraire Lao 1968 (3<sup>e</sup> édition), 198 p. ; *Phun Thao Sieng Hmieng* [Les contes de Sieng Mieng], Vientiane, Bibliothèque Nationale, 1970, 69 p. ; PHILAVONG, Khamphoun, *Les contes de Thao Sithanon Jai ou Thao Xieng Mieng*, 2516 E.B., 90 p. ; VIRAVONG, (Maha) Sila, *Les contes de Xieng Mieng*, s.d., 190 p.

<sup>5</sup> Voir p. 36 de Saveng PHINITH, « La littérature lao contemporaine », pp. 29-39 dans LAFONT, P. B. & LOMBARD, D. (organisé par), *Littératures contemporaines de l'Asie du Sud-Est, Colloque du XXIX<sup>e</sup> congrès international des Orientalistes*, Paris, L'Asiathèque, 1975, 327 p. Il utilise la graphie *jyng hmyng*<sub>2</sub>.

<sup>6</sup> P. 55 de LAFONT, Pierre-Bernard, « La littérature politique lao », pp. 41-55, *id*

<sup>7</sup> FRANCKFURTER, Oscar, « Ein Siamesische Eulenspiegel », *Toung Pao*, juillet 1894, pp. 249-252 ; SCHWEISGUTH, P., *Étude sur la littérature siamoise*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1951, IV-409 p.

<sup>8</sup> MONOD, G., « Folklore du Cambodge. Thmenh - Chey. Légende cambodgienne », *Extrême Asie*, n°62, mars 1932, pp. 452-457 & 467-472 ; BITARD, Pierre, « La merveilleuse histoire de Tmenh Chey l'Astucieux », *France Asie* 116-7, T.XII, fév. 1956, pp. 648-662, et 121-2, T. XIII, juillet 1956, pp. 25-39 ; et Saigon, 48 p.

- 2°) Le thème de référence est sérieux : une vie antérieure du Bouddha, dont le héros, *Dhanañjay*<sup>12</sup>, est célèbre pour « une intelligence brillante et une sagesse suprême »<sup>13</sup> ; la tradition khmère dont la préservation onomastique traduit la proximité de l'original pali, faisant de ce dernier un Premier Ministre, instaurateur de rituels royaux<sup>14</sup>, se trouve par ailleurs intégré à de multiples cycles festifs<sup>15</sup>.

***La double portée : le Bouffon royal de l'espace social, et l'anti-héros fondateur du temps de l'ordre***

Bref, le personnage de référence est présenté comme une forme d'auxiliariat du politique, comme la seconde moitié d'une structure symbolique nécessaire à une définition globale de l'ordre social, du sens et du rôle du pouvoir, de la légitimité de l'Autorité. Et comme ce brillant auxiliariat est habillé d'anecdotes au comique appuyé, l'histoire est à lire comme un mythe de fondation inversé de l'ordre social, mettant en scène un double<sup>16</sup> ludique du Roi – en l'occurrence un frère cadet adoptif – qui se conduit avec une compétence d'autant plus grande que c'est sur le mode

<sup>9</sup> *Vom hochgelehrten Kuin, Vietnamesische Schelmengeschichten*, Überstetzt und herausgegeben von Nikolai I. NIKULIN, Kiepenheuer Verlag, Leipzig und Weimar, 1979 ; LÊ THÁNH KHÔI, « Le Trang Quynh », *Le buffle dans le labyrinthe. I - Vecteurs du Sacré en Asie du Sud-Est, Eurasie* n°2, 1992, pp. 211-217. Voir NGUYEN Dong-chi cité d'après p. 49 de DURAND, Maurice M. & NGUYEN Tran-Huan, *Introduction à la littérature vietnamienne*, Paris, Maisonneuve & Larose/Unesco (Introduction aux littératures orientales), 1969, 255 p.

<sup>10</sup> P. 76 de HOOYKAAS, Christiaan, *Introduction à la littérature balinaise*, Paris, Archipel (Cahiers 8), 1979, 101 p.

<sup>11</sup> ESPSKAMP, C. P., *Semar as trickster : wajang as a multiclassificatory representation of Javanese society*, Leiden, Rijksuniversiteit, Instituut voor Culturele Antropologie en Sociologie der niet-Westerse, n°22, 1976, VIII-82 p.

<sup>12</sup> P. 169, n. 2 de AYMONIER, Étienne, « La Grande Inscription d'Angkor Vat », *Journal Asiatique*, 1900, pp. 155-174.

<sup>13</sup> Verset 120 de l'IMA 38 d'Angkor, p. 313 de POU, Saveros, « Inscriptions Modernes d'Angkor 34 et 38 », *BEFEO* LXII, 1975, pp. 283-355.

<sup>14</sup> P. 256 de LECLÈRE, Adhémard, *Cambodge, Fêtes civiles et religieuses*, Paris, Hachette, 1917, Annales du Musée Guimet, Bibliot. de Vulgarisation 42, Imprimerie Nationale, 660 p.

<sup>15</sup> Voir à l'index « Thmen Cei » de PORÉE-MASPERO, Éveline, *Étude sur les rites agraires des Cambodgiens*. Paris/La Haye, Mouton/EPHE (VI<sup>e</sup> section, sciences économiques et sociales) (Le monde d'Outre-mer, passé et présent. Première série, Études XIV), Tome I, 1962, T.2, 1964, T.3, 1969, 988 p. En particulier aux pp. 505 sq.

<sup>16</sup> On rappellera que les sociétés d'Asie du Sud-Est reposent sur une vision dualiste de l'ordre du monde.

comique. Autrement dit, le personnage assume la fonction anthropologique du Bouffon Royal, du Fou de Cour<sup>17</sup>. On ne saurait mieux expliciter que l'Autorité repose sur la conjonction d'une affirmation sérieuse (le Roi) et d'une dimension ludique (le Bouffon), sans que l'on sache trop laquelle gouverne l'autre !

La prégnance de cette conjonction est telle qu'elle nous paraît devoir expliquer le succès des interprétations sud-est asiatiques du *Ramayana* – dont le *Ramayana* lao<sup>18</sup> – où Hanuman assume le thème du décepteur. On ne manquera pas de le rapprocher du thème du roi des Singes Sun Wugong, qui a jeté le trouble dans le Royaume céleste et s'est proclamé « Pair de l'Empereur du ciel » du roman classique chinois *Xi You Ji* (Le Pèlerinage vers l'Ouest)<sup>19</sup>.

Il reste que cette fonction officielle de « bouffon » demeure implicite<sup>20</sup>, et qu'il convient d'aller plus loin : le personnage est aussi 'fondateur'. Il relève d'une catégorie d'universaux de la pensée mythique : celle de ceux dont la fonction est de « perturber » l'ordre social tout en en préservant l'économie ; ils brisent rituellement la Loi pour mieux la reconstruire, ou constituer par eux-mêmes une manière de carnaval perpétuel par lequel la société se régénère<sup>21</sup>. Mais si les personnages qui incarnent la fonction ont été largement étudiés – en particulier en littérature ou en études mythologiques –, si le principe du champ anthropologique a été bien repéré, et ses mesures monographiques assez riches, autant sa conceptualisation demeure empirique, voir allusive, et souvent ignorée des ouvrages d'anthropologie politique<sup>22</sup>. La fonction, demeurée diffuse, est identifiée dans la littérature spécialisée sous plusieurs noms dont les rapports ne sont pas toujours positionnés les uns par rapport aux autres : le Décepteur<sup>23</sup>, le Fou, le Joueur de tours, le

<sup>17</sup> LEVER, Maurice, *Le sceptre et la marotte. Histoire des Fous de Cour*, Paris, Fayard, 1983, 351 p.

<sup>18</sup> Vo Thu Tinh, « Phra Lak Phra Lam ou le Ramayana Lao », Vientiane, *BARL* 6, 1971, pp. 1-94 p. & Vithagna, 1972, 94 p

<sup>19</sup> Voir l'une des nombreuses adaptations contemporaines, WANG Sing-pei, *Le Roi des Singes et la Sorcière au Squelette*, Pékin, Éditions en Langues Étrangères, 1976, 110 p.

<sup>20</sup> On n'est pas dans un modèle de type occidental où le bouffon avait une fonction et un statut officiel explicite au sein des cours royales.

<sup>21</sup> On évoquera le traitement de tous les Scapin, les Loki, les Hermès, etc.

<sup>22</sup> Elle est par exemple ignorée de BALANDIER, Georges, *Anthropologie politique*, Paris, PUF (Le Sociologue 12), 1969, 240 p.

<sup>23</sup> D. PAULME & Cl. BREMOND, « Typologie des contes Africains du décepteur – principes d'un index des ruses », *Cahiers d'études Africaines*, vol. 15 n°60, pp. 569-600.

Contrefacteur, le Tricheur, etc. ; en anglais, le *Trickster*<sup>24</sup>, le *Joker*, le *Jester*, le *Clown*, etc. ; en allemand, le *Schelmen*, le *Witz*<sup>25</sup>, etc. Thème que l'on retrouve dans toutes les sociétés, singulièrement en Extrême-Orient<sup>26</sup>. On dira ainsi que *Xieng Mieng* touche également au thème des ancêtres-héros civilisateurs.

## II. LES ENSEIGNEMENTS AU SECOND DEGRÉ

### *Une source « fonctionnelle »*

En effet, en jouant ainsi sur les limites et les articulations du pouvoir reconnu, le bouffon royal – c'est-à-dire les dépassements conscients, volontaires, des normes sociopolitiques – assure, implicitement, une catégorie de fonctions bénéfiques :

- 1. Il permet de restaurer, de compenser certains désordres sociaux qui se développaient à l'abri des institutions officielles, comme lorsque Thanonšay révèle l'avarice du bonze.

- 2. Il protège et enfin sauve la société dans son ensemble quand elle se révèle incapable de se défendre par l'usage de ses règles 'normales', comme lors du combat des chauves.

- 3. Enfin, l'histoire de Thanonšay enseigne que la remise en cause **des** règles implique une permanence de **la** Règle ; et que la remise en cause finit toujours par se retourner contre celui qui l'a bafouée, comme dans la dernière histoire « Où Sieng Hmieng est enfin humilié par un bonzillon » ; histoire qui est le symétrique inversée des premières histoires, où Thanonšay commence sa carrière de fourbe astucieux sous l'habit de novice et en se moquant de son Maître. On peut ainsi dire que le cycle est ordonné à se dérouler, puis à se clore au moment où l'anti-héros trouve son maître, où la transgression est à son tour transgressée et remise à sa place.

---

<sup>24</sup> RADIN, Paul, *The Trickster. A Study in American Indian Mythology*, with commentaries by K. KERÉNYI & C. G. JUNG and a new introduction by S. DIAMOND, New York, Schocken Books, 1988 [1956], 211 p. ; JUNG, C.G., *On The Psychology of the Trickster Figure*, 1954, first published in English in RADIN 1972, pp. 195-211 ; ROHEIM, Geza, « Culture Hero and Trickster in North American Mythology », 1952, réédition in SOL TAX, Ed., *Indian Tribes of Aboriginal America: Selected Papers of the 29<sup>th</sup> Congress of Americanists* [1949], vol. 3., pp. 190-194.

<sup>25</sup> RÖHRICH, Lutz, *Der Witz : Figuren, Formen, Funktionen*, Stuttgart, Metzler, 1977, 343 p.

<sup>26</sup> Le thème se retrouve en Océanie, chez les Polynésiens, en Chine, etc.

L'une des interprétations de la fortune de ce thème du 'bouffon' résiderait dans la nécessité fonctionnelle, pour tout mécanisme de pouvoir, de disposer d'une soupape de sécurité, de ce recours limité, organique et ponctuel aux transgressions de ses propres règles. C'est là un des thèmes classiques de la recherche en anthropologie politique, singulièrement sous l'angle du symbolisme de la royauté.

### *Une source historique*

À l'occasion, il faudrait également souligner l'intérêt du texte en tant que source historique. À proportion même de sa charge satirique, il offre des aperçus qui corrigent les stéréotypes habituels. On peut ainsi citer pêle-mêle quelques passages relatifs au niveau concret de la connaissance scripturaire du bouddhisme par certains membres du Clergé :

Ils avaient traduit, jusqu'à la fin, le Livre de la Discipline, ainsi que la Loi Suprême, qu'ils traduisaient oralement [...]

Nous autres, nous ne connaissons que les répliques de prières que nos Maîtres nous ont enseignées [...]

Ils ne savent que s'amuser à faire des poèmes et à lire des histoires.

Il y a, comme cela, une masse d'informations à glaner concernant le rôle de la monnaie, les échanges économiques, le fonctionnement des institutions, l'organisation familiale, etc. Ces renseignements sont d'autant plus précieux qu'une analyse fine du texte doit permettre de la contraster en ce sens que, à l'évidence, le texte n'est pas homogène : il est composé de séquences qui se rapportent à des époques aussi bien qu'à des milieux différents. Pour nous en tenir à l'institution royale, elle tend à se présenter alternativement sous les deux aspects suivants :

- tantôt comme une petite chefferie rurale qui commande à des dignitaires assez rustiques, et à des communautés villageoises ;

- tantôt comme une royauté étatique, disposant d'un véritable appareil administratif, et engagée en de complexes rivalités internationales.

En d'autres termes, l'histoire de Sieng Hmieng est un document doublement 'historique' : non seulement par les données ponctuelles qu'elle livre, mais également parce qu'elles peuvent être mises en perspectives les unes par rapport aux autres.

### III. ÉCHO D'UNE FONCTION ROYALE MULTIPLE ET PERMANENCE D'UN SUBSTRAT CULTUREL INDIGÈNE

Il reste une troisième strate, encore plus profonde, à évoquer, qui, à notre sens, remonte dans des inconscients collectifs refoulés, celle d'un au-delà culturel inquiétant. Elle conduit à une lecture du héros par la complexité et l'enchevêtrement des réactions culturelles.

#### *Un héros méchant aux antipodes de la vision dharmique*

*Xieng Mieng* se caractérise en effet moins par son goût pour les jeux mécaniquement à rebours, que parce qu'il se plaît à se conduire moralement 'mal' : il est un héros méchant. Ce qui ne saurait se réduire à un simple exercice de satire sociale<sup>27</sup>. Le problème n'est pas tant que les mauvais tours soient joués aux figures représentatives de sa société (sa nourrice, son parrain en religion, son protecteur, enfin et surtout le Roi), mais que ce n'est ni l'occasion, ni la circonstance, ni le hasard qui font agir Sieng Mieng. Il agit toujours es-qualité, et en contexte précis contre tout ce que la société révère, défend et considère comme une valeur. Il agit ainsi en tant qu'élément fonctionnel 'positif' de la société : c'est en tant que « frère aîné », qu'il tue sa petite sœur ; en tant que « fils », qu'il fait perdre la face à son père ; en tant qu'« élève », il se moque de son maître ; en tant que « religieux », il escroque les fidèles, etc. Il berne ainsi tout le monde, y compris, lorsqu'il est position de Conseiller, le Roi lui-même enfermé dans la propre logique de sa fonction royale, ou les plus puissants des rois étrangers et les plus sages des maîtres. Et cela, avec l'impunité la plus scandaleuse. Autrement dit, il est non seulement le double « négatif » du Roi, mais aussi le double négatif du 'bouffon' lui-même, comme s'il devait illustrer l'idée que l'essence du pouvoir est en réalité une agressivité gratuite et impunie, éloignée de toutes les célébrations du roi dharmique.

#### *Rejet total ou quête d'une double légitimité?*

Sans doute alors pourrait-on rechercher le modèle de Sieng Hmieng dans les sources indiennes puisque aussi bien les royautés des pays « indianisés » font références aux idéaux brahmaniques, ou bouddhiques. Mais si l'on considère que – toujours avec ces variations déterminées par les différences

---

<sup>27</sup> BITARD, Pierre, « Essai sur la satire sociale dans la littérature du Cambodge », *BSEI* 26 (2), 1951, pp. 189-218.



culturelles historiques – un cycle analogue à celui de Sieng Hmieng se retrouve également au Viêt-Nam (c'est-à-dire en pays « sinisé »), on pourrait formuler quant à l'origine et à la raison de ces cycles, une autre hypothèse : à travers le héros, ne verrait-on pas se réaffirmer une certaine identité « pré-indienne », ou « pré-chinoise » venant partager le pouvoir avec des formes culturelles « importées » : royauté « indienne » ou « chinoise », religion bouddhique ou confucianisme, canon pali, formes culturelles exogènes qui seraient ainsi métaphoriquement dévalorisées au profit du substrat indigène.

Ainsi, de la même façon que la royauté de Louang Prabang a besoin de la légitimation « indigène » par les Kassak pour s'établir<sup>28</sup>, elle aurait besoin de formes alternatives « indigènes » – en la personne de Sieng Hmieng – pour pouvoir effectivement fonctionner ; formes alternatives qui viendraient sanctionner ou relayer les formes « étrangères » (utiles, mais défailtantes et potentiellement précaires) chaque fois qu'elles dévient ou atteignent les bornes de leur domaine de compétence limité à la gestion quotidienne de l'ordre. Autrement dit, on aurait, à travers l'alliance symbolique avec le Décepteur une autre illustration de la quête d'une double légitimation du pouvoir, opération fréquente en Asie du Sud-Est<sup>29</sup>.

Cette fonction périphérique de la Couronne n'est d'ailleurs que l'une de celles d'un riche corpus qui repère le caractère pluriel des royautés sud-est asiatiques : on évoquera aussi bien les fonctions officielles<sup>30</sup> (*Wang Na*<sup>31</sup>, *Uparat*, *Uparaja*<sup>32</sup>, etc.), que les fonctions rituelles de rois temporaires<sup>33</sup> (Rois de *Magha*, etc.).

<sup>28</sup> DORÉ, Amphay, « Les joutes mythiques entre l'aîné Kassak et le puîné Lao : contribution à l'étude de la fondation du Lane Xang », *Péninsule*, n°1, 1980, pp. 47-72

<sup>29</sup> NÉPOTE, J., *La double légitimation des pouvoirs en Asie du Sud-Est*, 1983 s. 15 p. (en cours).

<sup>30</sup> BONGERT, Yvonne, *Indochine E/11. Introduction bibliographique à l'histoire du droit et de l'ethnologie juridique*, publiée sous la direction de John GILISSEN, Bruxelles, Université de Bruxelles (Institut de Sociologie, Centre d'histoire et d'ethnologie juridique), 1967, 102 p. ; ISHII, Yoneo (éd.), *A Preliminary bibliography for the study of Customary Laws of Southeast Asia and Taiwan*, Osaka, *Bulletin of the National Museum of Ethnology* 国立民族学博物館研究報告, n° 3(4) 1979, pp. 780-833.

<sup>31</sup> AKIN, Rabibhadane, M.R., *The organization of Thai society in the early Bangkok period 1782-1873*, Ithaca, Cornell University (SEA program data papers n°74), 1969, 247 p. [réédition, Bangkok, Amarin, 1996].

<sup>32</sup> Par exemple, au Cambodge, voir BONGERT, Yvonne, « La Monarchie cambodgienne » [105 p.] (pp. 677-781 p.), in *La Monarchie ; recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions*, T. XX, Bruxelles, La librairie Encyclopédie, 1970.

<sup>33</sup> QUARITCH WALES, H.G., *Siamese State Ceremonies. Their history and function*, London, Bernard Quaritch, 1931, 326 p., aux pp. 265 sq. « Temporary Kings ».

## CONCLUSION

Il se révèle ainsi à travers ses strates d'interrogation, un problème scientifique de toute première importance, mais dont les implications culturelles ne le sont pas moins. En substance, le problème que pose Sieng Hmieng est-il à interpréter :

- 1. Dans les termes généraux d'une anthropologie politique fonctionnaliste et par référence ultime à des universaux du pouvoir ?

- 2. Par rapport à des apports « périphériques » (modèles « indiens », « chinois », etc.) qui auraient progressivement refaçonné et diversifié les sociétés locales pour donner naissance aux communautés actuelles ?

- 3. Comme la permanence de facteurs « indigènes » utilisant, en les contrôlant, en les limitant, et enfin en les ridiculisant, les éléments nouveaux ou véhiculés par telle ou telle influence étrangère ?

Sans doute la réponse – dans la mesure où elle sera un jour formulable – participerait-elle, dans des proportions variables, à ces trois niveaux de l'analyse. Il n'en reste pas moins que le problème est au minimum à poser au regard des règles de fonctionnement des sociétés d'Asie du Sud-Est. Pour en revenir aux termes mêmes de ce numéro, la question à poser maintenant est le repérage des liens de solidarité culturelle entre les variantes locales de ce thème. Ce cycle mythique est en effet, dans son ensemble, d'une prodigieuse richesse anthropologique et il constitue une des voies d'accès privilégiées à l'esprit même des sociétés de la Péninsule. N'en donnons que deux exemples. L'une des versions siamoises fait de notre héros le fils naturel d'une prostituée. Il ignore de ce fait doublement sa lignée paternelle, alors que les mythes de fondation thaïs reposent généralement sur des solidarités masculines et paternelles... Dans l'une des versions du Cambodge<sup>34</sup>, notre héros mourant se livre à une dernière facétie en grommelant n'importe quoi à l'oreille du Roi ; et chacun de conclure qu'il « a dû lui transmettre un grand secret. De là provient la crainte que les Khmers ont conservée pour leur Roi ».

---

<sup>34</sup> NICOLAS, Pierre, « Thmenh Chey. Conte adapté du cambodgien », in J.-P. ALEM et. al., *Cent huitième degré Est. Récits d'Extrême Orient*, Paris, S.E.P.E., 1947, pp. 115-156 ; BITARD, Pierre, « La merveilleuse histoire de Tmenh Chey, l'astucieux », *France-Asie*, 116/117, 1956, janv.-fév., pp. 121-122 & juin-juillet, pp. 7-48.